

La veille municipale

mercredi 2 juillet 2008
volume 11, numéro 27
ISSN 1492-0670

Dans ce numéro

1 Lois municipales modifiées

Règlements municipaux modifiés

2 Gazette officielle du Québec, Partie 2, fascicule n° 27 du 2 juillet 2008

Gazette officielle du Québec, Partie 1, fascicule n° 26 du 28 juin 2008



GAUDET
ÉDITEUR LTÉE

Vous avez fait le meilleur choix en vous procurant *ACCÈS LÉGAL*^{md} : la bibliothèque législative **la plus à jour, la plus exhaustive et la plus conviviale**. Bon travail!

*Jules Édouard Gaudet, avocat
directeur général*

Lois municipales modifiées

Loi sur les abus préjudiciables à l'agriculture, L.R.Q., c. A-2, aa. 7, 8.

Loi sur la protection sanitaire des cultures, L.Q. 2008, c. 16, a. 41.

Charte des droits et libertés de la personne, L.R.Q., c. C-12, préambule, a. 50.1.

Loi modifiant la Charte des droits et libertés de la personne, L.Q. 2008, c. 15, aa. 1, 2.

Règlements municipaux modifiés

Arrêté ministériel concernant la limite de vitesse sur la route entre Matagami et Radisson, [R.R.Q., c. C-24.2, A.M. 2008-03 du 18-06-08, (2008) 140 G.O. 2, 3604], nouveau.

Arrêté ministériel concernant le Projet-pilote relatif aux véhicules à basse vitesse de marques Nemo et Zenn, [R.R.Q., c. C-24.2, A.M. 2008-07 du 20-06-08, (2008) 140 G.O. 2, 3605], nouveau.

Règlement sur la mise en vente en commun du bois des producteurs forestiers du Bas-Saint-Laurent, [R.R.Q., c. M-35.1, r. 60], aa. 1, 4.

Règlement modifiant le Règlement sur la mise en vente en commun du bois des producteurs

du Bas-Saint-Laurent, Décision 9029 du 20-06-08, (2008) 140 G.O. 2, 3918, aa. 1, 2.

Règlement imposant aux producteurs de bois de la Mauricie une contribution pour le fonds d'information, de recherche et de développement de la forêt privée mauricienne, [R.R.Q., c. M-35.1, r. 127], a. 2.

Règlement modifiant le Règlement imposant aux producteurs de bois de la Mauricie une contribution pour le fonds d'information, de recherche et de développement de la forêt privée mauricienne, Décision 9028 du 20-06-08, (2008) 140 G.O. 2, 3918, a. 1.

Règlement sur le montant et la perception des contributions des producteurs de bois de la Mauricie, [R.R.Q., c. M-35.1, r. 131], a. 2.

Règlement modifiant le Règlement sur le montant et la perception des contributions des producteurs de bois de la Mauricie, Décision 9027 du 20-06-08, (2008) 140 G.O. 2, 3917, a. 1.

Règlement sur le paiement et la perception des contributions des producteurs de bois de Pontiac, [R.R.Q., c. M-35.1, r. 154], a. 3.1.

Règlement modifiant le Règlement sur le paiement et la perception des contributions des producteurs de bois de Pontiac, Décision 9026 du 20-06-08, (2008) 140 G.O. 2, 3917, a. 1.

Règlement sur la mise en marché du bois des producteurs de bois de la région de Québec, [R.R.Q., c. M-35.1, r. 164], aa. 5, 7.

Règlement modifiant le Règlement sur la mise en marché du bois des producteurs de bois de la région de Québec, Décision 9030 du 20-06-08, (2008) 140 G.O. 2, 3919, aa. 1, 2.

Règlement sur l'application de l'article 32 de la Loi sur la qualité de l'environnement, [R.R.Q., c. Q-2, D. 635-2008 du 18-06-08, (2008) 140 G.O. 2, 3600], nouveau.

Gaudet Éditeur Ltée
5278, rue Nantel
Saint-Hubert (Québec) J3Y 9A7
514/893-2526 (téléphone)
1-800/481-8702 (no sans frais)
514/893-0244 (télécopieur)
info@gaudet.qc.ca
<http://www.gaudet.qc.ca/>

Règlement sur les entreprises d'aqueduc et d'égout, R.R.Q., 1981, c. Q-2, r. 7, aa. 4-10, 12, 13, 15, 16.

Règlement sur l'application de l'article 32 de la Loi sur la qualité de l'environnement, D. 635-2008 du 18-06-08, (2008) 140 G.O. 2, 3600, a. 26.

Gazette officielle du Québec, Partie 2, fascicule n° 27 du 2 juillet 2008

DÉCRETS ADMINISTRATIFS

Entente de transfert à conclure entre la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances et le Comité de retraite du Régime de retraite des employés de la Ville de Joliette et de la Régie intermunicipale de police de la région de Joliette pour le transfert de la valeur des prestations acquises à ce régime par les policiers et les cadres de la Régie intermunicipale de police de la région de Joliette vers le régime de retraite des membres de la Sûreté du Québec.

D. 587-2008 du 11-06-08, (2008) 140 G.O. 2, 3933.

Approbation des plans et devis, en faveur du Séminaire de Québec, d'un projet de reconstruction des trois barrages situés aux exutoires du Premier lac Lynch et du Deuxième lac Lynch, sur le territoire de la Municipalité de Lac-Jacques-Cartier.

D. 595-2008 du 11-06-08, (2008) 140 G.O. 2, 3936.

Approbation des plans et devis, en faveur de la Ville de La Tuque, du projet de reconstruction du barrage Wayagamac situé à l'exutoire du lac Wayagamac, sur le territoire de la Ville de La Tuque.

D. 596-2008 du 11-06-08, (2008) 140 G.O. 2, 3937.

ARRÊTÉS MINISTÉRIELS

Mise en oeuvre du Programme général d'aide financière lors de sinistres relativement aux dommages causés à la route Édouard-VII, dans la municipalité de Saint-Philippe, en raison d'un

glissement de terrain survenu le 21 avril 2008.

A.M. 0040-2008 du 12-06-08, (2008) 140 G.O. 2, 3949.

Mise en oeuvre du Programme d'aide financière relatif à l'imminence de mouvements de sol au bénéfice des propriétaires des résidences principales sises au 1201 et au 1203, rue Jeanne-Mance, dans la ville de Saguenay.

A.M. 0041-2008 du 12-06-08, (2008) 140 G.O. 2, 3949.

Mise en oeuvre du Programme général d'aide financière lors de sinistres au bénéfice des propriétaires des résidences principales sises aux 8, 10 et 12, rue Jalbert, dans la ville de Gaspé, relativement à des dommages causés par un glissement de terrain survenu en novembre 2007.

A.M. 0042-2008 du 12-06-08, (2008) 140 G.O. 2, 3950.

Gazette officielle du Québec, Partie 1, fascicule n° 26 du 28 juin 2008

AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME, LOI SUR L'...

MRC DE PORTNEUF (*Nouveau délai pour permettre d'adopter un document visé*).

Avis, (2008) 140 G.O. 1, 539.

MUNICIPALITÉ DE LAMBTON (*Nouveau délai pour permettre d'adopter un document visé*).

Avis, (2008) 140 G.O. 1, 539.

MINISTÈRES, AVIS CONCERNANT LES...

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE,
INNOVATION ET EXPORTATION
HEURES D'AFFAIRES

VILLE DE GRANBY (*Avis d'autorisation*).

Avis, (2008) 140 G.O. 1, 565.

RESSOURCES NATURELLES ET
FAUNE

PROGRAMME DE RÉFORME
CADASTRALE (*Interdiction
d'aliénation d'un droit de propriété
dans la circonscription foncière de
Beauharnois*).

Avis, (2008) 140 G.O. 1, 568.

PROGRAMME DE RÉFORME
CADASTRALE (*Interdiction
d'aliénation d'un droit de propriété
dans la circonscription foncière de
Shefford*).

Avis, (2008) 140 G.O. 1, 569.